

The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 3234, 18 Février 1905, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'Illustration, No. 3234, 18 Février 1905

Author: Various

Release Date: September 12, 2010 [EBook #33711]

Language: French

Credits: Produced by Jeroen Hellingman and Régnald Lévesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 3234, 18 FÉVRIER
1905 ***



[\(Agrandissement\)](#)

Suppléments de ce numéro:

1° L'ILLUSTRATION THÉÂTRALE contenant
LA FILLE DE JORIO, par Gabriele d'Annunzio.

2° DEUX GRANDES PHOTOGRAPHIES DU TSARÉVITCH
ET DE LA FAMILLE IMPÉRIALE DE RUSSIE.

L'ILLUSTRATION

Prix de ce Numéro : Un Franc.

SAMEDI 18 FÉVRIER 1905

63^e Année. — N° 3234.



LE TSAR ET LE TSAREVITCH

Première photographie officielle prise depuis la naissance du prince héritier Alexis Nicolaïevitch.

Cliché Boissonnas et Egger.--Déposé, reproduction interdite

L'ILLUSTRATION a fait, à ses anciens comme à ses nouveaux abonnés, beaucoup de promesses. Toutes sont tenues.

Journal universel d'actualités illustrées, chacun de ses numéros contient--outre des dessins ou des photographies de choix sur tous les événements notables--au moins un document rare, inédit, sensationnel, qu'aucune autre publication ne saurait se procurer.

C'est ainsi que nous avons la bonne fortune, aujourd'hui, de pouvoir reproduire, avec droit exclusif en France, les premières photographies du prince héritier de Russie: dans les bras du tsar son père, sur les genoux de l'impératrice, entouré enfin de ses quatre soeurs, les jeunes grandes-duchesses.

C'est ainsi encore qu'une dépêche, que nous recevions hier de Suez, nous annonçait l'arrivée prochaine de notre collaborateur L. Sabattier, qui rapporte de ses longues journées de voyage en mer, en compagnie du général Stoessel, des photographies et des dessins documentaires du plus vif intérêt.

Publication artistique, L'ILLUSTRATION prodigue les belles gravures hors texte. A

partir du mois prochain, nous serons en mesure de donner périodiquement des gravures en couleurs ou en camaïeu, remmargées, comme celles qui ont valu un si grand succès à notre dernier numéro de Noël.

Publication littéraire enfin, L'ILLUSTRATION offre à ses abonnés la plus attrayante des lectures: celle des oeuvres dramatiques nouvelles.

Nous avons annoncé pour cette semaine la MASSIÈRE, de M. Jules Lemaitre, qui triomphe chaque soir au théâtre de la Renaissance. Mais, entre temps, nous avons obtenu de l'illustre écrivain italien, M. Gabriele d'Annunzio, et de son traducteur, M. G. Hérelle, l'autorisation de publier la FILLE DE JORIO, que le théâtre de l'Oeuvre vient de révéler au public français. Nous donnons donc dans ce numéro cette pièce curieuse et forte, inédite en France, et qui est considérée en Italie comme un nouveau chef-d'oeuvre national.

Après avoir fait connaître à nos lecteurs ce morceau capital de la littérature dramatique italienne, c'est à la littérature dramatique allemande contemporaine que nous les initierons la semaine prochaine avec la RETRAITE, de Beyerlein, traduite par MM. Rémon et Valentin, et que vient de monter le théâtre du Vaudeville. La RETRAITE a eu plus de mille représentations en Allemagne.

Puis nous reviendrons à la littérature dramatique française, d'abord avec la MASSIÈRE, de M. Jules Lemaitre; ensuite avec les VENTRES DORÉS, de M. Émile Fabre; avec le Duel, de M. Henri Lavedan: avec MONSIEUR PIÉGOIS, de M. Alfred Capus; avec L'ARMATURE, de MM. Paul Hervieu et Brieux; avec le GOÛT DU VICE, de M. Henri Lavedan, etc., etc.

Nous devons ajouter que L'ILLUSTRATION va publier toute une série de romans signés des noms les plus appréciés du public. Après la FORCE DU PASSÉ, par M^{me} Daniel Lesueur, que nous commençons aujourd'hui, nous donnerons des oeuvres importantes de MM. Michel Corday et J.-H. Rosny, de M^{mes} Marcelle Tinayre et Claude Lemaitre... et bien des surprises agréables sont réservées à nos lecteurs.

COURRIER DE PARIS

JOURNAL D'UNE ÉTRANGÈRE

Après dîner. C'est la demi-heure, un peu morne, durant laquelle les hommes se sont réfugiés au fumoir, pour empester de tabac les tentures et se chuchoter à l'oreille des anecdotes grivoises. Nous sommes là sept ou huit femmes groupées, dans un coin du salon trop vaste, autour de la maîtresse de la maison, qui nous sourit d'un air préoccupé. Cette fuite subite des maris a comme «jeté un froid»; il faut le temps de se réinstaller, de reprendre contact, et l'on cherche des sujets de conversation.

L'actualité les fournit et peu à peu s'établit un courant de familiarité gentille. On parle de la guerre et des modes nouvelles, des projets de M. Dujardin-Beaumetz et du duel épistolaire où se mesurèrent ces jours-ci, avec une si belle véhémence, M^{mes} Syveton et Lebaudy; on agite la question de savoir si M^{me} Madeleine Lemaire, dont l'exposition s'est ouverte hier, rue de Sèze, «est en progrès»: et l'on se réjouit de voir se rouvrir tout à l'heure celle des Aquarellistes.

--Et votre dispensaire?

La personne à qui l'on s'adresse est une jolie femme d'aspect grave, qui écoutait nos bavardages sans rien dire. C'est la femme du docteur Y..., mon médecin, fondateur, aux environs de Paris, d'un dispensaire dont l'inauguration a été récemment signalée avec force éloges dans les journaux. M^{me} V... sourit modestement, soupire, se plaint du surcroît de peine et des sacrifices d'argent que cette oeuvre impose à son mari; courses quotidiennes en banlieue... grosses responsabilités assumées... «Il n'avait pas besoin de cela.» Etourdiment, une dame dit: «Quel intérêt avait-il alors à l'entreprendre?»

M^{me} V... réplique, d'un ton un peu pincé:

--Aucun autre intérêt, madame, que celui d'être utile aux malheureux. C'est une création dont la nécessité s'imposait. Le gouvernement ne voulait rien faire; il fallait bien que quelqu'un se dévouât. Mon mari s'est dévoué... Je sais bien que cela étonne, et qu'on est difficilement cru, quand on dit d'un homme qu'il a fait

une chose généreuse, sans arrière-pensée d'en tirer profit...

Elle a dit cela d'une voix presque émue. Une porte s'est ouverte. Les hommes ont fini de fumer et se répandent dans le salon avec des airs guillerets et des figures un peu rouges. Le docteur V... est venu s'asseoir près de moi; je le complimente. «Nous parlions de votre affaire, lui dis-je; c'est très bien, ce que vous avez fait là.» Il ricane, me conte son histoire et, comme je suis un peu sa confidente, il conclut tout bas: «Et puis... c'est le ruban rouge dans un an.»

Lui au moins est plus franc que sa femme. Et pour la première fois j'aperçois quelle imprudence ce serait de supprimer en France l'institution de la Légion d'honneur. Elle est menacée, paraît-il; quelques parlementaires se sont avisés de démontrer l'inutilité de cette passementerie et d'en demander l'abolition. Psychologues ingénus! Ils voudraient retirer à l'État, qui a tant d'argent à dépenser, le moyen d'être gratuitement aimé, défendu, enrichi... Où trouveront-ils l'équivalent de cette monnaie-là? Moyennant l'espérance de nouer un jour un petit bout de moire écarlate à la boutonnière de son habit, mon médecin donne à son pays, pour rien, une partie de sa fortune et de son temps. «C'est une vanité ridicule», affirment ces messieurs. Et puis après?

Je vois très bien ce que l'État risquerait de perdre à ce que cette vanité-là disparût de nos mœurs; je ne vois pas ce qu'il gagne à prétendre la corriger.

La municipalité parisienne nous annonce la reprise annuelle de ses bals. On dansera, dans deux jours, à l'Hôtel de Ville! Je n'irai pas. J'aime trop Paris pour me complaire en des spectacles où sa grâce m'apparaît un peu diminuée, et je trouve que ces fêtes sont de celles qu'une ville qui a le souci de passer pour la plus spirituelle du monde ne devrait pas donner.

Je me souviens de la soirée que je passai là, il y a deux ans, la première fois que je revins à Paris. De ma vie je ne fus si bousculée! Mais ce n'est pas de cela que je me plains. Une fête n'est «réussie» qu'à la condition qu'on s'y écrase, et la difficulté de s'y mouvoir, la cohue aux vestiaires, l'insuffisance ou l'incommodité des sièges, un peu d'asphyxie autour des orchestres et la vision de quelques bourrades échangées autour de buffets inaccessibles sont les conditions essentielles du plaisir qu'on y vient chercher. Mal assise au théâtre, dans une salle bondée de gens, où j'étouffe, je me sens d'avance disposée à trouver excellent un ouvrage autour duquel tant de curiosités font escorte à la mienne; et il y a bien des chances, au contraire, pour que j'y bâille, si trop de loges et de fauteuils sont vides autour de moi. Il existe un *panurgisme* de l'ennui comme de la joie et j'éprouve une déception, comme un froissement de vanité blessée, à m'être dérangée pour un plaisir qu'ont l'air de dédaigner les autres.

Les bals de l'Hôtel de Ville ne nous exposent point à ce genre de malaise. On ne rencontre jamais là moins de cinq ou six mille personnes, curieuses d'y danser, de s'y rafraîchir pour rien ou d'y assister, du haut d'un escalier, au défilé des «hommes connus» du Parlement... mais l'étrange promiscuité de figures! On a voulu convier également à ces fêtes toutes sortes de ménages et ainsi affirmer une sorte de droit public au quadrille municipal... D'honnêtes familles, de conditions fort mêlées, y sont donc accourues de partout, et cela compose un spectacle peu joli, de douteuses élégances, de gaietés un peu triviales, de pauvretés «habillées» que rend plus choquantes à l'oeil la somptuosité même du décor où elles s'encadrent. On croit honorer la foule en lui ouvrant, pendant une nuit, les portes d'un palais; en lui faisant verser de l'orangeade et distribuer des petits pains au foie gras par des messieurs cravatés de blanc qui, tout bas, se moquent d'elle. Cruelle politesse! Parmi le luxe de ces architectures, de ces murailles et de ces plafonds où s'inscrivent les signatures des peintres les plus «cotés» de ce temps-ci; parmi ces tapisseries, ces lumières, ces fleurs, un habit mal coupé semble comique; une robe pauvre fait de la peine; certains rires, un peu bruyants, choquent l'oreille comme une grossièreté... Il y a des harmonies nécessaires, et c'est jouer un méchant tour à Jenny l'ouvrière que de l'inviter à la table du roi.

Sonia.

LES FEMMES DE NOS MINISTRES

M^{me} ÉTIENNE CLÉMENTEL.

A la galerie des femmes de nos ministres, publiée dans son précédent numéro, *l'illustration* ajoute aujourd'hui le portrait de M^{me} Etienne Clémentel. Elle le présente sous la forme d'une exquise oeuvre d'art: un buste dû au ciseau de Mathurin Moreau, et dont le nouveau

ministre des colonies a bien voulu autoriser la reproduction ici, consentant, dans une pensée des plus délicates, à soulever les voiles d'un deuil intime, afin d'associer publiquement à sa haute fortune politique une mémoire très chère.

Le député du Puy-de-Dôme, en effet, est veuf depuis quelques années. Or, son mariage se distingua de l'ordinaire par une particularité qu'il convient de soustraire à l'ombre discrète de la vie privée: car elle semble avoir exercé une mystérieuse influence sur l'orientation du futur ministre, et ainsi elle prend actuellement un réel intérêt.

Etant notaire à Riom, M. Clémentel rencontra chez M. et M^{me} Roux, deux excellents artistes, des compatriotes, une jeune fille accomplie, leur nièce, qui, pour séduisante qu'elle fût au physique, n'offrait rien du type arverne. C'était une fleur des tropiques transplantée sur notre sol: née à Saigon, d'un colon français, M. Fournier, et d'une mère annamite, elle avait été amenée en France par ses parents dès qu'elle put supporter le voyage--elle avait alors *un an*. Devenue bientôt orpheline, elle avait été adoptée par son oncle et sa tante. Elle s'était acclimatée, développée, épanouie à leurs



Buste de M^{me} Clémentel, par Mathurin Moreau.



Les enfants de M. Clémentel et leurs grand'mère.

M^{me} Etienne Clémentel au pavillon de Flore, où elle eût été si bien à sa place, où, mieux que nulle autre, elle eût personnifié la «coloniale», attestant de son aimable autorité féminine le pacte définitif conclu entre la vieille Gaule et les races lointaines de l'Orient, alliant le charme subtil de la fleur exotique à la grâce souveraine de la rose française.

côtés, entre le chevalet du peintre et la selle du sculpteur, devenant elle-même une aquarelliste fort adroite. M. Clémentel l'épousa. D'une heureuse union qui dura quatre ans, trois enfants naquirent; le dernier, hélas! ne connaîtrait pas sa mère, brusquement enlevée au même moment où il venait au monde, et--le sort a de ces injustices cruelles--l'homme politique arrivé ne devait pas avoir la joie de partager toute sa destinée avec la compagne, maintenant remplacée auprès des trois enfants par M^{me} Roux et leur grand'mère, et qui ne survit plus à ses yeux qu'en souvenir et en effigie.

Devant ce marbre que l'art du statuaire a presque animé par le caractère et l'expression qu'il y a su mettre, on éprouve très vivement le regret de ne pas voir

EDMOND FRANK.

LA FAMILLE IMPÉRIALE DE RUSSIE

S'il est une famille souveraine vers qui, en ce moment, se porte tout particulièrement l'attention universelle, c'est sans contredit la famille impériale de Russie. Les portraits publiés dans ce numéro offrent donc, au premier chef, un caractère d'actualité: de date récente, ces photographies ont en outre le mérite de l'inédit, et les difficultés au prix desquelles *l'Illustration* a pu se les procurer, le soin qu'elle a pris de s'en assurer le droit exclusif de reproduction, attestent une fois de plus son effort constant pour donner à ses lecteurs des documents d'une réelle valeur, puisés aux meilleures sources.



Le prince héritier de Russie sur les genoux de l'impératrice.

Phot. Boissonnas et Egger.--Déposé, reproduction interdite.

Ceux-ci empruntent un surcroît d'intérêt aux circonstances présentes. La Russie traverse, en effet, une des phases les plus critiques de son histoire, et la dynastie des Romanov, en la personne de Nicolas II, subit de rudes épreuves. Au cours d'une seule année, que de graves événements! D'abord, cette guerre avec le Japon, dont on n'entrevoit pas le terme; la persistance de la fortune contraire, malgré la vaillance des armées de Mandchourie; la perte d'une flotte; la reddition de Port-Arthur, malgré l'héroïque défense de Stoessel; puis, à l'intérieur, la situation devenue précaire: l'agitation politique et sociale, les grèves, la déplorable journée du 22 janvier à Saint-Pétersbourg, les désordres, les émeutes dans les provinces; enfin, la crainte d'une rupture du lien moral, jusqu'alors si étroit, entre l'empereur et son peuple.

Les courtes diversions à tant de lourds soucis, le tsar les demande aux joies paisibles de, l'intimité familiale; il les trouve auprès de l'impératrice Alexandra, au milieu de leurs cinq enfants: les petites grandes-duchesses Olga, Tatiana, Marie, Anastasia, comptant respectivement neuf, sept, cinq et trois printemps (l'aînée, on ne l'a pas oublié, fut du voyage historique à Paris en 1896), le petit grand-duc Alexis, âgé de six mois. Certes, Nicolas II prodigue à ses quatre filles les marques d'une tendre affection; mais, aujourd'hui, sa sollicitude inquiète ne s'attache-t-elle pas surtout au tsarévitch, à ce fils ardemment désiré, impatientement attendu, et venu au monde, le 12 août dernier, dans de telles conjonctures que la salve de trois cent un coups de canon, tirée de la forteresse Pierre-et-Paul, pour annoncer sa naissance, a tout à la fois fait vibrer les coeurs d'une vive allégresse en célébrant l'heureux événement et secoué les poitrines d'une douloureuse émotion en évoquant, aux grondements de la poudre, l'image des soldats russes fauchés sur les champs de bataille d'Extrême-Orient par la canonnade meurtrière?

Depuis cette date insigne, l'horizon, là-bas, ne s'est pas éclairci; dans l'empire même, le ciel s'est assombri, chargé d'orages: il semble qu'une ombre tragique flotte autour du berceau du futur empereur, espoir de la dynastie. Puisse cette ombre n'être que passagère et se dissiper bientôt!

Il faut souhaiter de voir les Russes triompher de la mauvaise fortune et le tsar Nicolas II, confiant en l'avenir, après avoir rétabli la paix, doté ses nombreux et fidèles sujets de réformes dont son rescrit du 25 décembre a proclamé la nécessité, léguer plus tard à son héritier le trône de Pierre le Grand, consolidé par des institutions où les idées de progrès qui s'imposent aux monarchies modernes se concilieront avec le maintien de la tradition nationale. E. F.

LES FAITS DE LA SEMAINE

FRANCE

10 février.--Dépôt sur le bureau de la Chambre, par le ministre de l'instruction publique et des cultes, du projet de loi établissant la séparation des Églises et de l'État.--Confirmation pure et simple, à la chambre des mises en accusation, de l'ordonnance de non-lieu rendue par le juge d'instruction dans l'affaire Syveton.

ÉTRANGER

6 février.--En Finlande, assassinat, par un ancien étudiant, de M. Johansen, procureur impérial auprès du Sénat. En Pologne, la situation est toujours grave.

7.--A Budapest, une assemblée des oppositions coalisées, présidée par François Kossuth, arrête un programme commun dont le premier point est l'indépendance économique de la Hongrie.

8.--Visite officielle du prince Ferdinand de Bulgarie à Berlin.--On annonce officiellement que les négociations entre les ministères suédois et norvégien, relatives à la représentation consulaire des deux royaumes, sont rompues. Le roi de Suède et de Norvège, auquel son grand âge rend plus pénibles les difficultés actuelles, confie au prince royal le gouvernement des Royaumes-Unis.--Dans la République Argentine, l'ordre est complètement rétabli.

9.--En Westphalie, la conférence des délégués mineurs adopte une résolution préconisant la reprise du travail.

10.--En Belgique, où la grève générale des mineurs a été votée, on compte 70.000 grévistes.--Subite recrudescence du mouvement ouvrier à Saint-Pétersbourg; devant le refus de la journée de huit heures et d'une augmentation de 20% des salaires, 13.000 ouvriers des ateliers Poutilov quittent de nouveau le travail; 5.000 d'entre eux veulent pénétrer dans Saint-Pétersbourg et en sont empêchés par un épais cordon de troupes. Dans la ville, plusieurs ateliers importants sont de nouveau désertés.

12.--M. François Kossuth, chef du parti, hongrois de l'indépendance, le fils du dictateur révolutionnaire de 1848, est reçu par l'empereur-roi, à Vienne.

UNE GRANDE PREMIERE A MONTE-CARLO.--*Chérubin*, comédie chantée en trois actes, poème de MM. Francis de Croisset et Henri Cain, musique de M. J. Massenet.



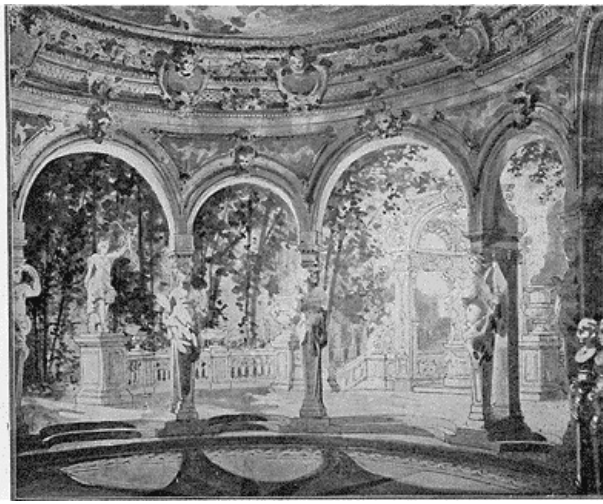
M. F. de Croisset. M^{me} Marguerite Curé. M. H. Cain. M. Massenet.

M^{me} Lina Cavalieri.

Auteurs et interprètes de "Chérubin"--*Photographies prises sur la terrasse de Monte-Carlo.*



M^{me} Mary Garden.
Phot. Cautin et Berger.



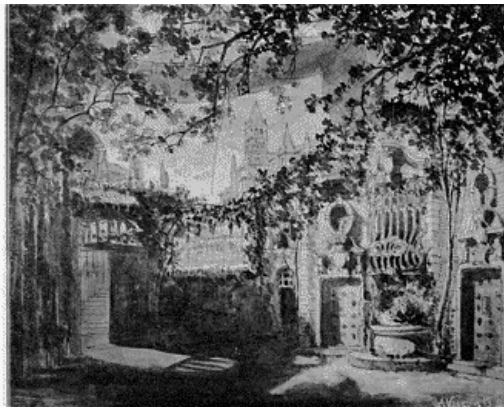
Décor du premier acte.

Chérubin a beaucoup fait parler de lui, depuis Beaumarchais. Il continue. Ce fut, il y a deux ans, à l'occasion d'une comédie en vers de M. Francis de Croisset, répétée et non jouée à la Comédie-Française. C'est maintenant, grâce à la comédie chantée que vient de représenter le théâtre de Monte-Carlo.

Cette oeuvre nouvelle, de MM. Francis de Croisset et Henri Cain pour les paroles, et de M. J. Massenet pour la musique, n'a rien de commun que le titre et le héros principal avec la pièce de M. de Croisset qui l'a inspirée.

Mais c'est un poème charmant que le maître musicien a enveloppé d'une musique légère, vivante, vibrante, d'une force et d'une finesse incomparables.

Le théâtre de Monte-Carlo, pour le représenter, a fait exécuter par M. Visconti trois décors pittoresques, gais, ensoleillés, et s'est assuré une interprétation hors ligne aux premiers rangs de laquelle il faut citer: MM^{mes} Mary Garden (Chérubin), Lina Cavalieri (Ensoleillad). Marguerite Carré (Nina).

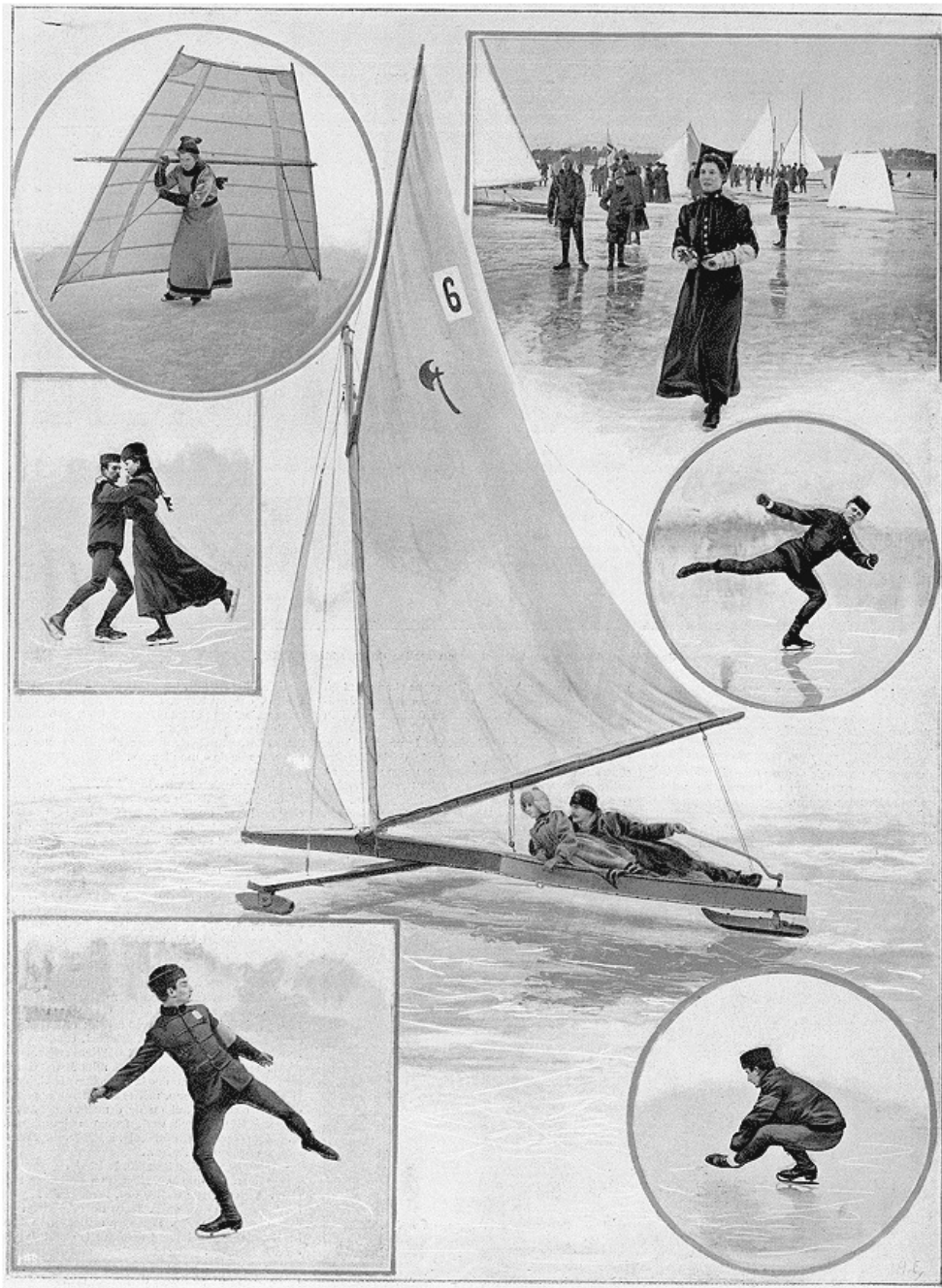


Décor du deuxième acte.



Décor du troisième acte.

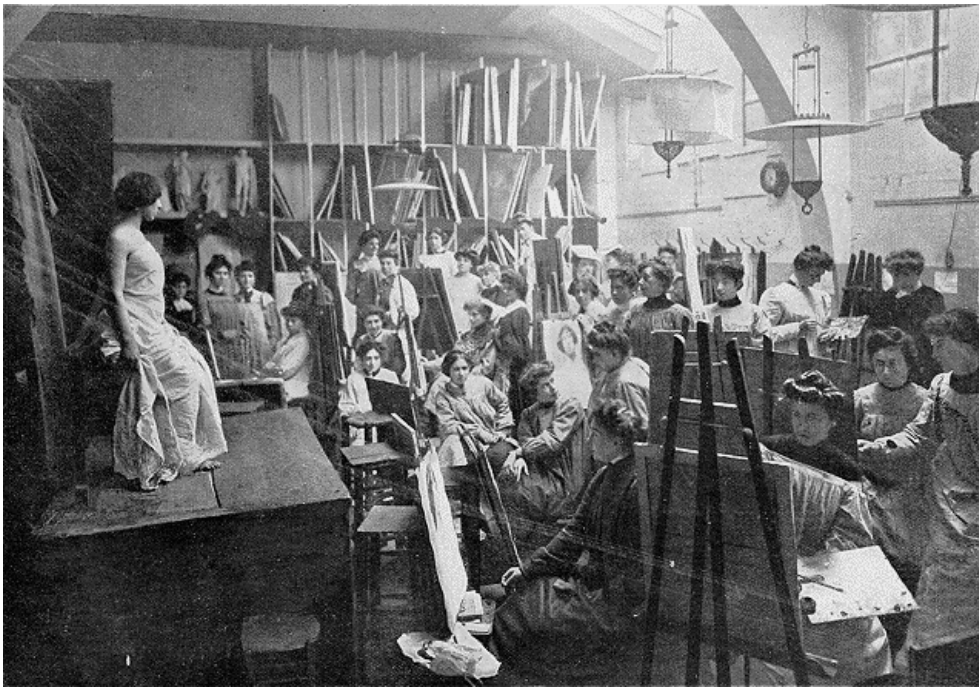
D'après les maquettes dessinées par M. A. Visconti.



**LES "JEUX DU NORD" A STOCKHOLM (4-12 février 1905).
Patinage à voile, yachting à voile sur la glace et championnat du monde
du patin.**

Photographies Julius Grape et Berliner Illustration--Gesellschaft.

LES ARTISTES FEMMES



Une séance de modèle vivant dans un atelier de l'académie Julian.

Certes, en écrivant cette délicate comédie, la *Massière*, que l'*Illustration* va publier dans un de ses plus prochains numéros, M. Jules Lemaitre n'eut pas un seul moment la pensée de donner une pièce à clef, et la malignité des spectateurs chercherait en vain à mettre un autre nom, connu, sur la figure de Marèze, bon peintre et brave homme, en dépit de sa pointe de fatuité. Toutefois, les artistes, tout Parisien ayant côtoyé, si peu que ce soit, le monde des arts, ont reconnu sans peine le cadre pittoresque et amusant où se déroule une partie de la pièce: «l'atelier Justinien» du premier acte, c'est, bien évidemment, l'un des ateliers Julian.



Les cinq massières des ateliers Julian.--Photographies Bouffar.

Et on l'a si bien vu qu'on a, dès le premier jour, rappelé que la principale interprète de la *Massière* était dans des conditions excellentes pour jouer au naturel toute une partie du rôle. M^{lle} Marthe Brandès, en effet, fut elle-même élève de l'académie Julian.

Elle eut sa place, son tabouret de bois grossier, son chevalet, dans le demi-cercle des jeunes filles, plus ou moins appliquées, groupées autour de la table à modèle. Elle connut, bien avant de jouer leur rôle au théâtre, des massières, de vraies massières, qui lui arrangeaient ses petites natures mortes, au besoin lui corrigeaient ses dessins, la conseillaient, si elle le demandait, remplissaient, avec zèle, en bonnes camarades, le rôle de «moniteurs».

Elle passa. Brilla-t-elle?

Je le demandais l'autre jour à M. Rodolphe Julian lui-même, le fondateur de cette école libre qui, autant, plus peut-être, que l'officielle École des beaux-arts, a contribué à faire de Paris un centre unique pour l'enseignement artistique, a dérivé, capté les courants qui portaient jadis les jeunes artistes désireux d'apprendre leur métier vers l'Italie, vers l'Allemagne, à Munich, à Dusseldorf.

Quels souvenirs charmants à feuilleter que ceux de M. Julian! Que de gracieuses, d'exquises silhouettes il évoque, rien qu'à prononcer les noms de quelques-unes de ses élèves: de la plus tapageusement célèbre de toutes, M^{lle} Bashkirtsef, à la princesse Terka Iablonovska, aujourd'hui M^{me} Maurice Bernhardt; de M^{me} Jules Ferry à M^{lle} Canrobert, qu'accompagnait souvent le maréchal lui-même; de M^{lle} Carpeaux, la fille du génial sculpteur, à M^{lle} Cécile Baudry, héritière aussi du nom d'un grand artiste; et M^{me} la princesse Murat, et M^{me} Henri Rochefort, condisciples à l'atelier de MM. Bouguereau et Gabriel Ferrier, rue de Berri; la comtesse Demidoff et miss Maud Gonne: M^{lles} Basponi, nièces de la princesse Mathilde, et M^{lle} Pauline de Bassano, mêlées à des femmes peintres célèbres d'aujourd'hui ou de demain, à M^{me} Jacques Marie, à M^{me} Baudry-Saurel, femme aujourd'hui de M. Julian et professeur à l'école, à M^{lle} Louise Breslau, à cette exquise M^{lle} Dufau.

--Mais M^{lle} Marthe Brandès, insisté-je.

--Elle resta, dit M. Julian, peu de temps notre élève. Elle eut pour maître Cot, l'auteur de la populaire *Mireille*, et je crois, Tony Robert Fleury. Elle était douée, en vérité. Peut-être courait-elle trop de lièvres à la fois, travaillant de front le chant, la peinture, la comédie. Elle eut son prix au Conservatoire. Elle nous quitta. Mais elle était délicieuse. Au milieu même de cette phalange de jeunes et jolies Américaines qui emplissait l'atelier, elle rayonnait. Elle était la beauté, le charme, le printemps!

Et, ainsi, l'on pourrait dire, paraphrasant l'épithète antique; «Elle dessina et plut». G. B.

L'AMBASSADE FRANÇAISE AU MAROC

L'ENTRÉE SOLENNELLE A FEZ

A quelques kilomètres de Fez, dans une *nzala* (lieu d'arrêt), parmi les aloès, les cactus et les carcasses de chameaux, l'ambassade a fait halte, remettant au lendemain son entrée solennelle. Cette entrée est chose trop importante, trop rituelle, pour qu'on l'escamote à la lin de l'étape et du jour.

Le lendemain, de bonne heure, tout est prêt: dans un ordre rigoureux, soumis à la règle d'un protocole immuable, la troupe de cavaliers se met en marche vers les murs. Par la route aux multiples pistes où vont et viennent depuis des siècles les longues caravanes de chameaux, de mulets et d'ânes, elle avance avec lenteur et lentement montent à ses yeux les minarets aux faïences polychromes, les remparts poussiéreux de la nouvelle Fez, se détachant sur un fond lointain et blanc, les cimes neigeuses de l'Atlas. Il y a deux ans, presque à la même époque, j'ai passé par ce même chemin; mes yeux qui depuis ont vu tant de choses, les splendeurs de l'Inde et l'horreur des tueries mandchoues, se sont posés sur ce même paysage, et j'évoque sans peine la beauté de cette entrée triomphale, une scène du moyen âge, se déroulant sous l'éclat du ciel africain, dans une contrée, chez un peuple que les siècles n'ont pas touché, demeurés tels aujourd'hui qu'ils étaient il y a cinq cents ans.

A l'appel du sultan, le souverain descendant du Prophète, ils sont venus de la montagne et de la plaine, les beaux cavaliers, aux armes étincelantes, aux selles finement brodées. Comme le prince féodal appelait ses chevaliers et ses barons, le sultan convoque pour les combats ou pour les fêtes ses contingents restés fidèles. Et les hommes des tribus sont là, autour de leurs caïds, massés près des portes de la ville. Les flanelles transparentes des blancs burnous flottants laissent voir les couleurs riches des robes: les soies des selles sont de toutes les nuances, vieilles soies aux teintes fondues, adoucies; et tout cela, vêtements des hommes et parures des chevaux, tout cela s'unit harmonieusement, compose une *symphonie visuelle*, une exquise fête des yeux.



Avant le passage du cortège
de l'ambassade.
Au fond, les minarets de Fez.



Les drapeaux de l'armée du sultan.



Le cortège arrive devant Fez.

Vers l'hôte auguste qui leur arrive, représentant de la grande nation, les hauts fonctionnaires du Maghzen, Ben-Sliman, Sidi El-Guebbas, s'avancent. Ils ont laissé pour quelques heures leurs délicieux palais, les bosquets d'orangers où courent les eaux vives; très graves et pâlis, ils accueillent avec de beaux saints nobles le *bachadour*; ils lui souhaitent contentement et bonheur dans cette ville dont ils sont si fiers. Et, les présentations faites, les souhaits accomplis, le cortège maintenant grossi se rapproche des murailles crénelées enfermant les jardins du sultan, de la porte monumentale. La foule est devenue énorme; tous les quartiers de Fez, les plus pauvres, les plus lointains, depuis les Andalous jusqu'au *Mellah* des juifs, ont déversé là leur population grouillante. Un peu à l'écart de la cohue, en quelques points des remparts, sur les premières pentes, des multitudes de paquets tout blancs, mais des paquets remuant et parlant: ce sont les femmes qui veulent, elles aussi, leur part du spectacle, soigneusement enroulées dans le grand manteau qui les grossit, plus soigneusement encore voilées.

Ce n'est pas la première fois, certes, qu'un *bachadour* entre dans Fez; la ville, les habitants ont connu des réceptions semblables. Mais l'entrée qu'y vient de faire l'ambassadeur français comporte un sens, une gravité uniques, et ce n'est pas sans raison qu'on a entouré sa mission d'un éclat tout particulier. Les féeries moyenâgeuses cachent bien des misères et bien des crimes. Alors qu'autour de lui tout change, tout se transforme, le mystérieux Mahgreb poursuit, depuis des siècles, son rêve immuable, dédaigneux des modifications nécessaires. Peu à peu, toute autorité s'écroule; le pays s'abîme dans une inquiétante anarchie dont nous risquons, à toute heure, nous les voisins africains, de subir les violents contre-coups. Le commerce, l'industrie moderne, dans leur recherche fiévreuse de débouchés nouveaux, convoitent de plus en plus cette proie qui leur a jusqu'ici échappé. Il faut, d'une nécessité fatale, que le Maroc se transforme; il faut que quelqu'un l'y aide et ce quelqu'un ne peut-être que nous. L'heure est venue d'accomplir cette grande oeuvre, et M. Saint-René-Taillandier, l'intelligent ministre qui, depuis des années, travaille, prépare et combine, va, dans la capitale même de l'empire, en commencer la réalisation. Et voilà pourquoi tant d'intérêt s'attache à ses premiers pas dans Fez. Voilà pourquoi nous l'avons suivi, dans les étapes de sa longue route, campant dans les douars, passant à gué les fleuves, sa gracieuse et charmante compagne chevauchant à son côté. Cependant le cortège a passé sous les portes massives. De grands carrés de lumière, des terrains vastes autour du palais, et tout d'un coup la plongée dans d'obscures ruelles empuantiées; les zigzags, les détours par des couloirs enténébrés; on longe de hautes murailles, on franchit un porche et brusquement c'est la joie d'un merveilleux jardin, où chantent les ruisselets, où fleurissent à profusion les orangers, les citronniers, les pêchers et les jasmains. Après la piste poussiéreuse, les murs grisâtres, la puanteur des rues, voici les doux ombrages et la fraîcheur. Fez; produit

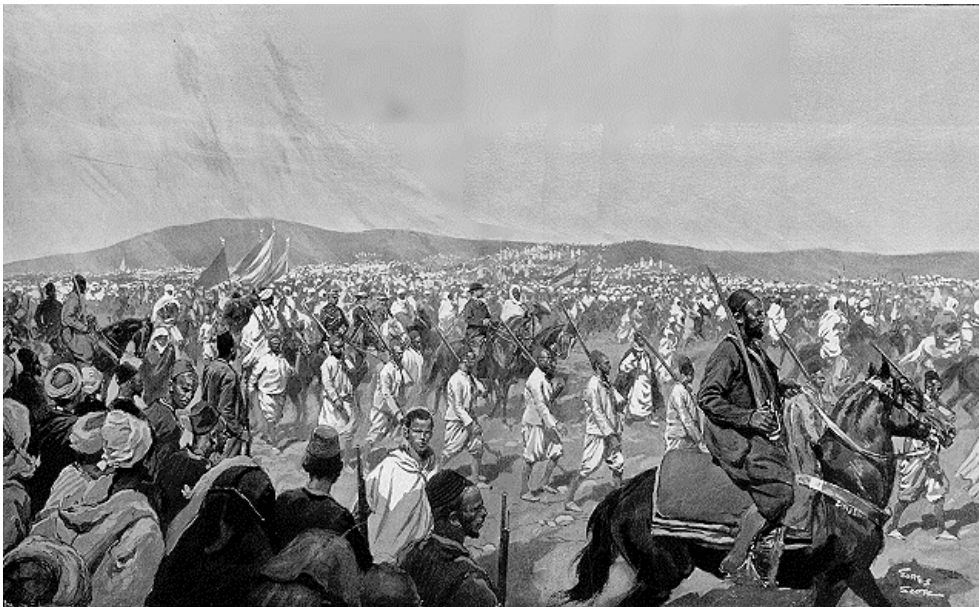
toujours sur le voyageur arrivant la même impression de surprise, de bonheur, que le vieux poète arabe traduit par ce lyrisme ému: «O Fez, paradis terrestre, qui surpasses en beauté tout ce qu'il y a de plus beau et dont la vue seule charme et enchante! Demeures sur demeures au pied desquelles coule une eau plus douce que la plus douce liqueur! Parterres semblables au velours que les allées, les plates-bandes et les ruisseaux bordent d'une broderie d'or! Parler de toi me console! Penser à toi fait mon bonheur!»

RAYMOND RECOULY.



L'ambassade franchit la porte qui donne accès dans le Dar-Maghzen.

Photographies de M. Du Taillis.

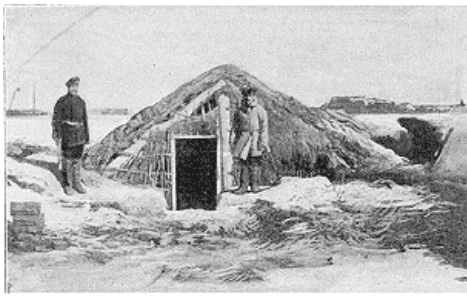


M^{me} Saint-René-Taillandier. M. Saint-René-Taillandier.

[\(Agrandissement\)](#)

ENTRÉE SOLENNELLE DE L'AMBASSADE FRANÇAISE A FEZ

D'après les photographies de MM. Du Taillis et Veyre.



Les "zimlianka" construites par les Russes pour s'y terrer pendant l'hiver.

--Phot. R. Recouly.

IMPRESSIONS D'UN CORRESPONDANT DE GUERRE

L'ARMÉE RUSSE DANS SES QUARTIERS D'HIVER

Moukden, décembre 1904.

Un froid vif mais sec, un soleil éclatant, le ciel d'une limpidité parfaite, toute la joie riante d'un matin lumineux m'incitent à la promenade. Je partirai au sud, vers le front; j'irai le long des lignes visiter l'armée russe dans ses quartiers d'hiver. L'hiver que j'attendais avec crainte est ici la saison bénie; moins de vermine; plus de mouches, ces mouches odieuses, filles des excréments, qui nous supplicieraient, nous affolèrent tout l'été; plus d'odeurs infectes, de miasmes délétères apportant les pires épidémies. Le froid, le grand purificateur, est venu; sur les boues du chemin, sur les ornières innombrables où s'enfonçaient les hommes et les chevaux, une couche épaisse de glace a fait une route merveilleuse, aussi unie qu'une piste.



L'HIVERNAGE AU CAMP RUSSE. --Heures de loisir.

Je quitte Moukden par la porte du sud et la route de Liao-Yang, le grand chemin vers l'armée, grouillant d'animation, encombré à toute heure par la masse des cavaliers, des attelages et des piétons.

À partir de Kouan-Chan, le pays n'est qu'un immense camp: les neuf corps d'armée russes, sur une ligne de 30 kilomètres et plus, font face aux troupes japonaises.

Ce n'était pas une mince affaire que de pourvoir au logement de cette multitude, durant la rude saison d'hiver. Dès les derniers jours d'octobre, la température était descendue à 15

degrés au-dessous de zéro pendant la nuit. Par un tel froid, les hommes auraient gelé sous la tente. Où trouver assez de maisons chinoises pour des centaines de mille hommes? D'ailleurs les maisons chinoises sont pour la plupart détruites: on a commencé par en arracher les portes, puis les fenêtres, ensuite les poutres, tout ce qui était combustible, pour faire bouillir les chapelets de gamelles suspendues à un long bâton. Ne faut-il pas que le soldat boive son thé? A ce difficile problème, l'habitude du froid, l'expérience sibérienne ont fourni la solution: le Russe, grand fouisseur, a creusé les *zimlianka*.

Pour saisir ce qu'est une *zimlianka*, pensez à une taupinière et vous en aurez une assez juste idée. C'est une taupinière dont l'homme est la taupe.

Un renflement de terre, en saillie d'un mètre ou deux au-dessus du sol, fermé de trois côtés; une porte toute petite, cinq ou six marches vous font descendre dans une chambre souterraine, où vous n'arrivez qu'en vous baissant. Il faut que la porte soit petite, que le logis soit, le plus possible, fermé au monde et au froid extérieur: c'est là le principe, la raison d'être de l'habitation. Rien ne sera perdu de la chaleur précieuse que le feu du charbon ou celui des corps humains entassés y aura une fois emmagasinée. Sans doute, en gardant la chaleur si douce, la *zimlianka* garde aussi des odeurs qui le sont moins. Senteurs des hommes, relents des mets, parfum des bottes, tout cela forme un ensemble puissant mais âcre et fleure moins bon que, le boudoir d'une élégante. Mais qu'importent des odeurs, même peu vagues, pourvu qu'on se protège du froid!

Ce gîte séparé du monde serait éminemment propice aux méditations et aux rêves, «car, que faire en un trou, à moins que l'on n'y songe»? Descartes, pour digérer son *Discours de la méthode*, s'enferma tout un hiver dans un *poêle* de Hollande, où nulle distraction, nul trouble n'arrivait jusqu'à lui. C'est grand dommage que, parmi les correspondants de guerre, ne se soit pas trouvé quelque rejeton cartésien. Combien mieux que le poêle hollandais, la *zimlianka* mandchoue aurait abrité ses songeries!

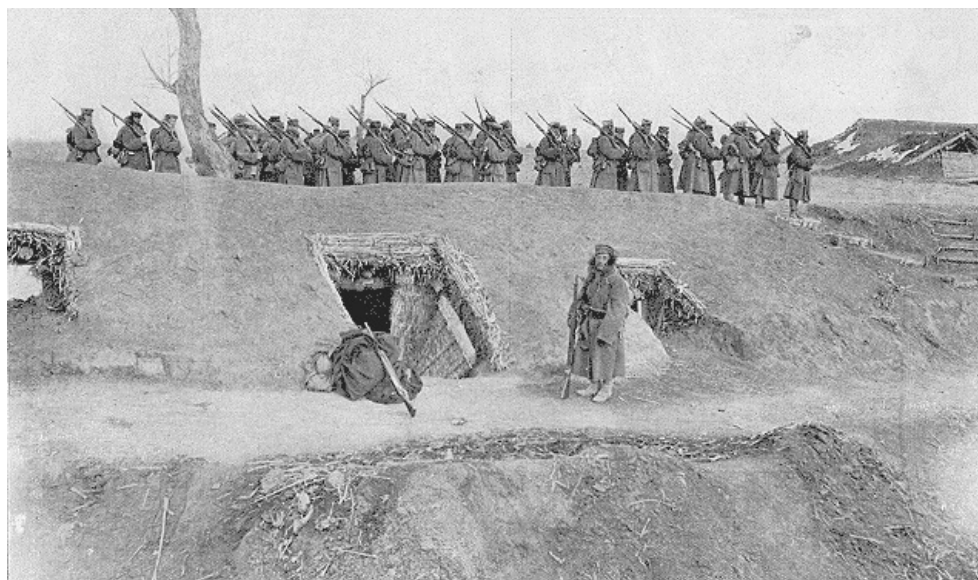
Le soldat russe, lui, n'a guère le loisir de songer. A peine sort-il du lourd sommeil de la nuit que de multiples soucis, les rudes préoccupations matérielles sollicitent tous ses instants. Il y a le thé à préparer et, pour cela, l'eau qu'il faut souvent aller chercher très loin, le bois infiniment précieux et rare; il y a les vivres à toucher, l'entretien des effets et des armes, les réparations incessantes que requiert le logis; par dessus tout les devoirs militaires, car tout a beau être calme, l'ennemi est là, très près, à deux ou trois kilomètres. Presque chaque jour, vers le soir, le canon se fait entendre. Pour se garder contre une surprise, on a partout élevé des fortifications et creusé des tranchées et tous les jours on perfectionne ces défenses; on en fait quelque chose de formidable, d'imprenable.

Les mêmes logis souterrains, mieux construits, abritent les officiers de tous grades. Quelques-unes de ces excavations sont élégamment décorées de tapis, de boiseries, de tentures et bibelots chinois, aussi coquettes que des cabines de paquebots. Le Russe a le sens de l'installation rapide et confortable. Resté plus près du passé que nous, il a gardé de ses ancêtres nomades bien des habitudes et des goûts. Il s'accommode des changements fréquents et même quotidiens. Ses besoins sont limités; demeuré primitif et rude, il se trouve bien partout, supporte, sans presque aucune peine, ce que d'autres Européens ne supporteraient certes pas.

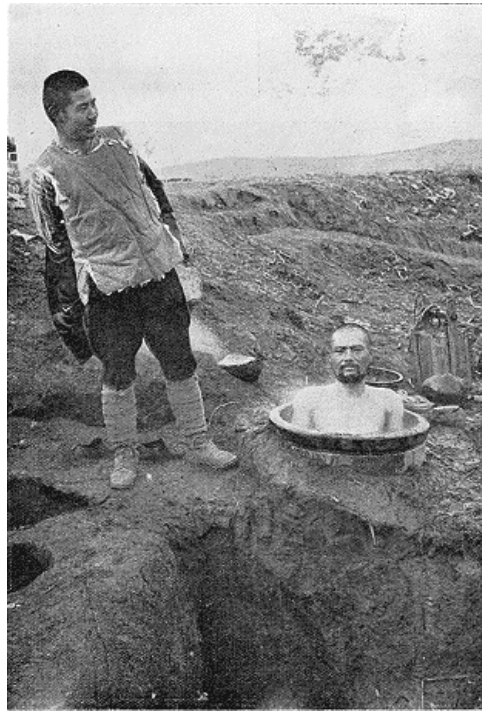
Au camp japonais l'existence est la même. Et, ainsi, les deux grandes armées sont là en présence, également terrées, également attentives. En quelques points, 500 ou 600 mètres à peine séparent les tranchées, les sentinelles ennemies. Chacun des deux adversaires se renforce incessamment, se prépare pour le choc prochain qui sera, sans aucun doute, la grande et la plus horrible tuerie des siècles derniers.

RAYMOND RECOULY.

L'HIVERNAGE AU CAMP JAPONAIS



Quartiers d'hiver des troupes japonaises sur la rive gauche du Cha-Ho.
Photographies Mare, Copyright by Collier's Weekly.



Un bain chaud, en plein air. Une grande jarre de terre enfouie dans le sol sert de baignoire; elle est chauffée par un foyer souterrain.

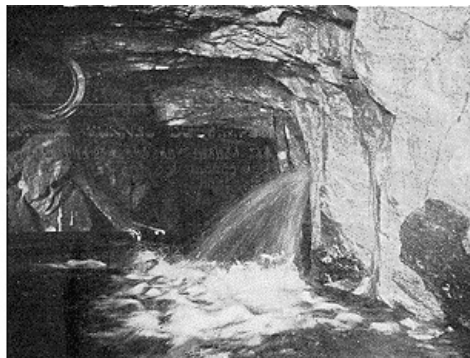


Coupant le bois pour alimenter les feux. Le deuxième



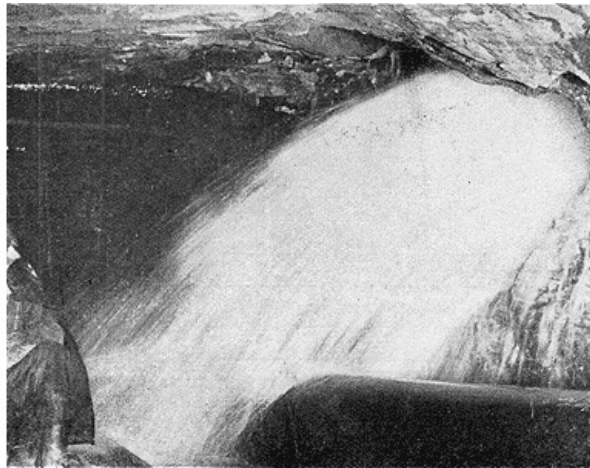
La cuisine d'un détachement. Le deuxième soldat à gauche se sert d'une gamelle prise aux Russes.

LES DIFFICULTES DE L'ACHÈVEMENT DU TUNNEL DU SIMPLON



Lorsqu'on entreprit le percement du tunnel du Simplon, qui va bientôt offrir une nouvelle voie directe de passage entre la Suisse et l'Italie, on avait prévu, évidemment, qu'on aurait à lutter contre de graves difficultés. On craignait de se trouver, à certains moments, en présence de roches friables, s'écroulant en masses sous le pic, ou encore de poches de sable, non moins gênantes pour le travail. Mais l'obstacle le plus redoutable dont on ait eu à souffrir, celui qui a le plus retardé les ingénieurs, était tout à fait inattendu et s'est présenté au dernier moment.

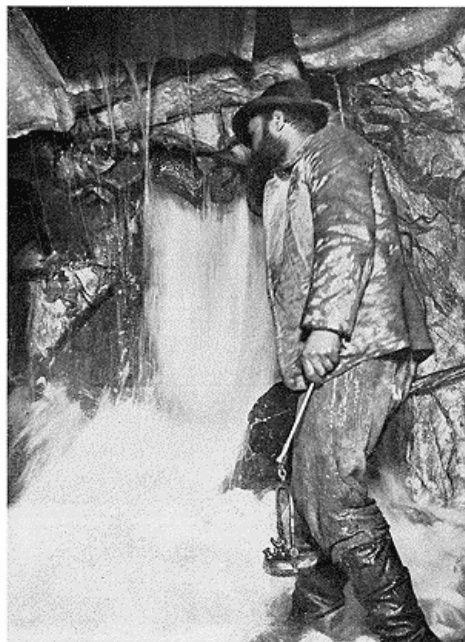
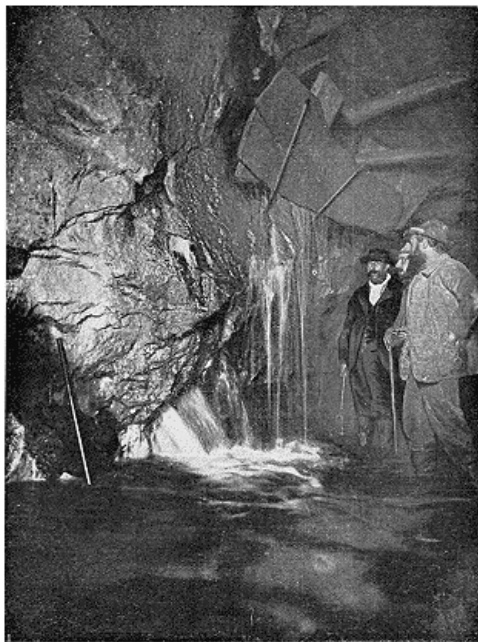
Alors que le tunnel,--qui, comme on sait (voir *l'illustration* du 27 juillet 1901), ne traverse pas la montagne horizontalement, mais est formé de deux plans inclinés, l'un montant de Brigue, l'autre! redescendant à Iselle,--avait franchi son point culminant, les travaux étant beaucoup plus avancés du côté suisse, on rencontra tout à coup des sources d'eau chaude qui, parfois, jaillissaient avec une abondance et une violence extrêmes, et qui inondèrent la galerie, formant contre la paroi du fond un véritable lac.



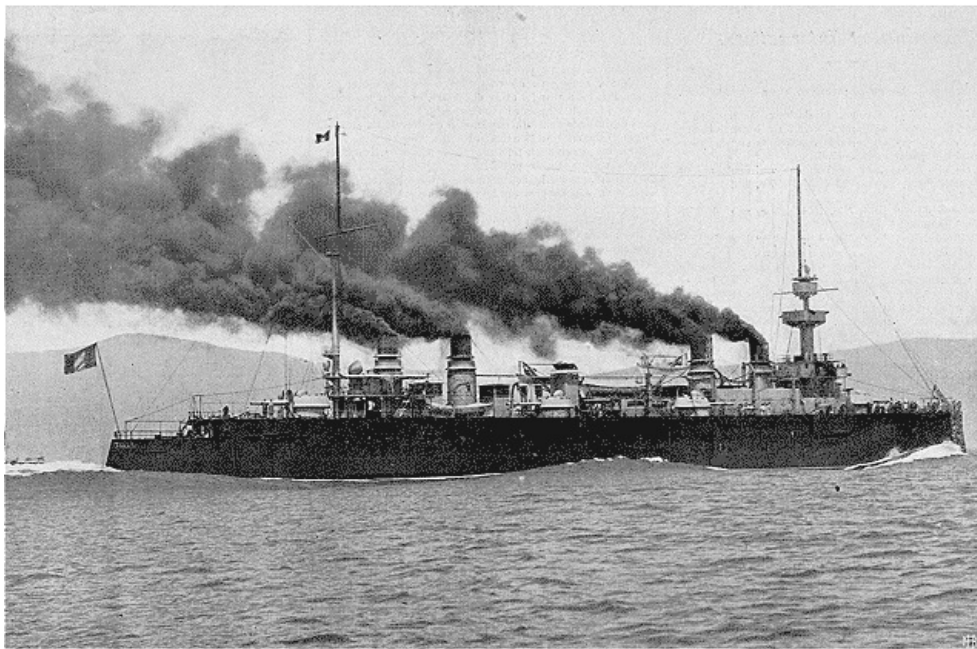
Si l'invasion de l'eau, en soi, était gênante, la température élevée qu'elle détermina dans le tunnel était autrement redoutable pour les travailleurs. Les eaux sortaient du roc à 50°-60°, et l'atmosphère, déjà très surchauffée auparavant, devint du coup irrespirable, quelque soin qu'on prit de ventiler en abondance. Il fallut céder momentanément la place, laisser la nappe liquide se refroidir avant de songer à détourner ou à épuiser les sources.

Maintenant on touche au moment où la communication va être établie entre les deux parties du tunnel. On laissera alors les eaux s'écouler d'elles-mêmes par le versant italien; mais cela différera le moment où, selon la tradition, les ingénieurs pourront se serrer la main, d'un côté à l'autre, à travers la brèche.

Photographies montrant l'abondance des sources d'eau chaude qui ont inondé les galeries.



L'ÉCHOUEMENT DU «SULLY»



Le croiseur cuirassé "Sully" en pleine marche.--Phot. M. Bar.

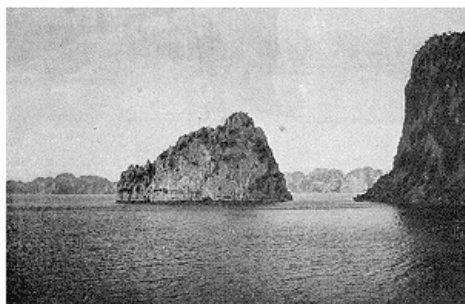
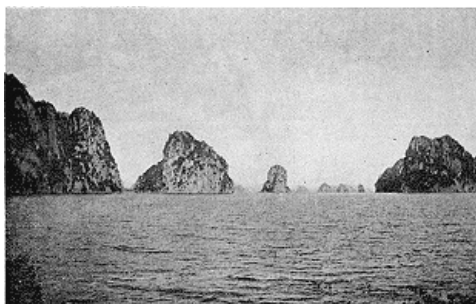
Le 7 février, comme le croiseur cuirassé Sully, de notre escadre d'Extrême-Orient, sortait de la baie d'Along pour aller exécuter des tirs en mer, il toucha, à bâbord, sur une roche. Il y demeura échoué, ayant au flanc une déchirure énorme. Immédiatement, il s'inclina et toute sa proue bientôt fut submergée. Le lendemain, on constatait que, retenu par la roche, il commençait une lente descente vers un fond de 17 mètres de profondeur, la coque continuant, probablement, à s'éventrer, dans cette chute inquiétante.

Le *Gueydon* et le *d'Assas* étaient arrivés en hâte au secours du *Sully* pour recueillir l'équipage et sauver la plus grande partie possible du matériel. On n'a donc aucune crainte pour les vies humaines confiées au navire. Lui seul est en perdition, et c'est déjà un grand désastre.

Si le *Sully* ne peut être sauvé, c'est une perte formidable pour le Trésor. Le navire a, en effet, coûté 24.778.247 francs, dont 21.530.699 francs pour la coque. Même si l'on admet que son renflouement soit possible, les réparations qu'entraînera cet accident seront considérables, et le bateau sera immobilisé pour de longs mois. Or, c'est une des unités les plus importantes de la flotte française. Le *Sully*, construit à la Seyne, achevé en 1903 seulement, est un croiseur cuirassé de 138 mètres de long et de 10.014 tonnes de déplacement. Actionné par trois machines développant ensemble une force de 20.500 chevaux, il a donné, aux essais, une vitesse de 21 noeuds. Comme armement, il comprend 2 canons de 134^{mm}, abrités dans des tourelles, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière; 8 canons de 164^{mm}; 6 de 100^{mm}, 18 de 47^{mm} et 2 de 65^{mm}. Il est pourvu, de plus, de 5 tubes lance-torpilles, dont 3 au-dessus de la flottaison et 2 sous-marins. Il était monté par un équipage de 25 officiers et de 590 hommes. Le commandement en était confié au capitaine de vaisseau Guiberteau. L'armement, puis le départ du *Sully* pour l'Extrême-Orient avaient été l'occasion d'incidents retentissants dans l'administration de la marine. Avant d'autoriser le croiseur à prendre la mer, la commission qui en avait suivi les essais avait demandé l'exécution de certains travaux, intéressant notamment le gouvernail, car le navire évoluait, paraît-il, assez difficilement. Le ministre--c'était alors M. Camille Pellelan--s'impatienta, crut deviner chez le préfet maritime, l'amiral Bienaimé, chez le major général, amiral Ravel, un mauvais vouloir, une hostilité personnelle. Le commandant du navire, le capitaine de vaisseau Farret, fut relevé et remplacé par le capitaine de vaisseau Guiberteau, qui occupa son poste le 25 janvier 1904. Quatre jours plus tard le *Sully* prenait la mer, sans que les travaux demandés par la commission de recette eussent été faits. On ne peut savoir encore exactement dans quelles conditions l'accident s'est produit. L'enquête conduite sur place par le vice-amiral Bayle, commandant l'escadre d'Extrême-Orient, qui s'est rendu aussitôt dans la baie d'Along pour établir les responsabilités. Le croiseur est échoué dans les parages de l'écueil Canot, qui figure sur la carte du service hydrographique; mais cette carte, éditée en 1889, ne mentionne pas la roche même qu'a touchée la coque du navire. Des relevés nouveaux étaient depuis quelques années poursuivis; ils n'ont pas encore été mis à jour. La baie d'Along, d'un aspect si caractéristique, hérissée de pointes, de pyramides, de rocs surgissant de l'eau, avec ses longs couloirs entre deux parois abruptes, apparaît, d'ailleurs, comme un point où la navigation, surtout pour des navires ayant les dimensions du *Sully*, doit être fort difficile, sinon périlleuse.



Carte de la baie d'Along. (La croix indique les parages où s'est échoué le Sully.)



Vues de la baie d'Along.--Photographies communiquées par M. Dedin-Laporte.

Documents et Informations.

LE FUSIL JAPONAIS, ARME HUMANITAIRE.

Un médecin militaire russe, le docteur Wraden, vient d'adresser, de l'armée de Mandchourie à un journal de médecine de son pays, d'intéressants documents sur les blessures produites par le fusil japonais.

Pour cet observateur, ce fusil mérite vraiment, autant qu'une pareille expression peut être justifiée, la dénomination d'*arme humanitaire*.

L'enveloppe de son projectile, très épaisse, ne se déchire jamais, même quand le plomb se déforme.

Bien entendu, de près, l'action hydrodynamique du projectile est considérable! et, jusqu'à 200 pas, le cerveau, l'estomac, les intestins éclatent sous son choc. Mais cette action explosive n'existe plus à partir de 400 à 500 pas, et alors il se produit seulement des perforations très nettes, dont l'évolution est remarquablement favorable. Les os et les articulations semblent avoir été traversés par un corps pointu aseptique, et même les blessures de l'intestin et du poumon ne doivent pas être considérées comme graves.

De 800 à 1.000 pas, l'action de la balle devient de moins en moins nette, et les tissus sont dilacérés et souillés de débris vestimentaires. Ces blessures sont alors fréquemment infectées.

Enfin, au delà de 1.000 pas, les projectiles restent dans les tissus sans être déformés et sans briser les os.

La balle japonaise est donc bien une balle humanitaire. Et, en effet, moins d'un mois après leur blessure, 32% des blessés sont déjà revenus dans les rangs.

Le paquet de pansement du soldat japonais donne d'ailleurs d'excellents résultats. Imaginé par le docteur Kihouchi, médecin militaire japonais, il se compose d'une compresse de gaze stérilisée dans laquelle on emmagasine une

certaine quantité de cendre de paille. Il paraît en tout cas bien supérieur au paquet de pansement du soldat russe, qui se compose d'une gaze au sublimé, qui a des propriétés irritantes.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE.

L'année dernière, nos importations sont restées à 464.600.000 francs, soit, par rapport à l'année 1903, une différence en moins de 35.166.000 francs.

Par contre, nos exportations ont atteint 490.548.000 francs, gagnant 65.878.000, dont 15.354.000 francs pour la catégorie des objets fabriqués et 10.549.000 francs pour les colis postaux.

D'une manière générale, nous avons importé peu de matières premières. Nos exportations de fruits ont été considérables; mais celles de nos vins ont quelque peu baissé. L'exportation des objets fabriqués a été plus active qu'on aurait pu le penser d'après le ralentissement de l'importation des matières premières.



M. Jacques Faure et M. Herbert Latham, photographiés dans leur nacelle avant leur voyage aérien de Londres à Paris.

EN BALLON DE LONDRES À PARIS.

Deux jeunes aéronautes français, M. Jacques Faure et M. Herbert Latham--le premier en est d'ailleurs à sa 146^e ascension--étaient partis de Londres, en ballon, samedi soir 11 février, dans le but d'effectuer la traversée de la Manche. Cette traversée se fit dans les meilleures conditions, grâce à un bon vent soufflant du nord-nord-ouest et à l'emploi, sur la Manche, du stabilisateur Hervé. A l'arrivée à Dieppe, leur ballon, *l'Aéro-Club*, se comportait même si bien qu'ils eurent l'idée de poursuivre leur voyage, et, à une heure du matin ils atterrirent heureusement près de Paris, à Aubervilliers.

Ils avaient, accompli le trajet total en six heures, c'est-à-dire en une heure de moins que les meilleurs rapides, et établi un record de la navigation aérienne.

LE PEUPLE LE PLUS RICHE DU MONDE.

Le peuple le plus riche du monde est uni; peuplade fort peu connue, qui ne possède ni libertés ni gouvernement politiques, mais qui, en revanche, a de l'argent et des terres. Elle les a sans les avoir d'ailleurs, et, sans les avoir, elle ne pourrait les perdre! Ces richesses lui sont garanties par le gouvernement américain, et il ne saurait les aliéner. La peuplade en question est celle des Osages, une tribu qui occupe un coin du territoire de l'Oklahoma, et qui est un des vestiges de la population qui possédait les Etats-Unis avant que les blancs se fussent emparés du continent américain. Les Osages sont au nombre de 1.833 et ce qu'ils possèdent, ils l'ont comme indemnité d'expropriation allouée par les Etats-Unis. Mais ils n'ont que l'usufruit; du jour où la tribu aura disparu le gouvernement américain rentrera dans ses fonds. Chacun des 1.833 Osages possède un capital de quelque 24.000 francs, déposé dans les caveaux de la Banque nationale à Washington qui lui sert les intérêts à 5%. En outre chaque Osage possède quelque 350 ou 400 hectares de terre, dont un cinquième est en culture; le reste est loué comme pâturages à des éleveurs du Texas. Cette terre gagnera certainement en valeur: elle renferme du pétrole et du charbon; des lignes de chemin de fer vont la traverser; et au total, on estime que la valeur de la terre possédée par chaque Osage est de près de 35.000 francs. Au total, chaque Osage--pour parler la langue des affaires--«vaudrait» environ 60.000 francs. Il ne faudrait pas conclure de ceci que le sort de l'Osage est particulièrement enviable, car, l'argent qui lui revient, il ne le voit qu'en partie. Le gouvernement américain commence par prélever sur la rente des Osages de quoi payer les dépenses d'ordre public, d'écoles, de routes, etc. Il ne remet à l'Osage que le surplus. Ce surplus, actuellement, est de 1.500 francs par tête, environ. Chaque Osage a, toutefois, en surplus, ce qu'il peut gagner par son travail sur sa ferme: il peut donc vivre de façon très suffisante. La tutelle dans

laquelle on le tient, au point de vue de l'argent, a quelque chose de choquant; mais c'est sans doute le meilleur procédé à adopter dans son intérêt même. Mis en possession de son capital, il le gaspillerait, ou bien il se laisserait voler par des blancs peu scrupuleux et finirait par retomber à la charge de l'État. En faisant de l'Osage un capitaliste et un propriétaire qui ne peut disposer ni de son capital ni de sa terre, on lui conserve sa fortune et l'État s'en assure l'héritage pour plus tard.

LE PREMIER CONCOURS D'AVIATION.

Le concours d'appareils volants «plus lourds que l'air», organisé les 11, 12 et 13 février à la galerie des Machines par la sous-commission d'aviation de l'Aéro-Club, a trouvé auprès du public un accueil empressé et sympathique.

Nombre de concurrents, 28 ou 30 environ, avaient répondu à l'appel des organisateurs et, si les expériences n'ont apporté rien de bien nouveau, elles n'en ont pas moins montré qu'on peut faire des aéroplanes non montés d'une stabilité convenable.

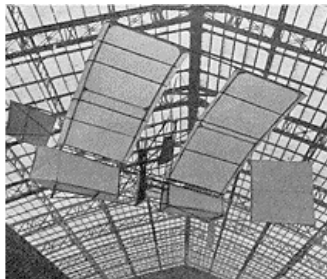
Du haut du pylône de 38 mètres d'où se lançaient les appareils, on a vu successivement sortir des aéroplanes variés--oiseaux-mouches faits d'éclats de bois et de papier de soie et pesant bien 2 grammes--cerfs-volants genre Hargrave à surfaces superposées--aéroplanes à deux surfaces successives, lestés d'épaisses lames de plomb et propulsés soit par fusées, soit par hélices et ressorts de caoutchouc tordu, enfin un aviateur de près de dix mètres d'envergure, mais que ses vastes dimensions gênaient fort, car il s'est jeté, dès son départ, dans un trophée de drapeaux, au grand désappointement des spectateurs. Plusieurs de ces appareils ont fourni des planements prolongés de vingt à quarante secondes, accompagnés des murmures approbateurs ou même des applaudissements chaleureux du public. Un certain nombre, hélas! pirouettant sur eux-mêmes comme des oiseaux blessés, ou suivant impitoyablement une pente presque verticale, ont heurté le sol avec une violence suffisante pour briser leur frêle carcasse. Leur chute provoquait des rires, d'ailleurs dénués d'ironie, le public connaissant fort bien la grande difficulté que l'on éprouve à lester convenablement ces capricieux appareils. S'ils sont, en effet, trop chargés de l'avant, ils fondent droit vers le sol comme un faucon sur sa proie, mais sans relever à temps leur trajectoire; trop chargés de l'arrière, ils piquent d'abord, se relèvent ensuite et parfois tournent sur eux-mêmes, comme des pigeons «culbutants», accomplissant ainsi des sauts périlleux aériens à rendre jaloux les plus fameux gymnasiarques.

Les concurrents dont le lest était judicieusement placé et qui ont fourni des planements réguliers ont été récompensés de médailles d'argent. Parmi les lauréats, nous devons citer MM. Burdin, Dargent, Hanrion, Peyret, Wriss et Mouren, dont les appareils ont l'ait preuve d'une grande stabilité.

Nos gravures représentent quelques types des plus curieux ou des plus intéressants. M. Deltour exposait une nacelle à hélices latérales, à pédales,



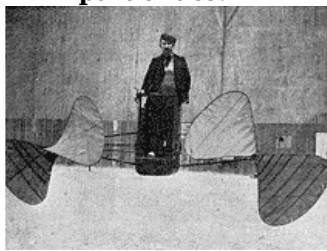
**Aéroplane de M. Gellit,
en forme de volatile,**



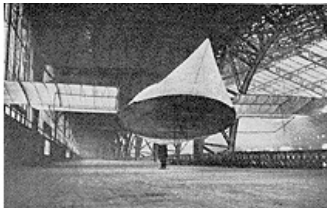
**Aéroplane de M. Paulhan,
à moteur, à hélices et à
gouvernails.**



**Aéroplane de M. Dumoulin,
sans moteur, à hélice et à
parachute.**



**Aéroplane de M. Deltour,
à pédales actionnant des
hélices latérales.**



**Aéroplane de M. Seux,
à grandes ailes latérales,
sans moteur et sans hélices.**

pesant 50 kilos et mesurant 5 mètres carrés de surface. *Gellitas*, de M. Gellit, est un extraordinaire volatile participant de l'aigle, du vautour et du canard et portant une poupée--aéronaute. L'aéroplane de M. Paulhan, suspendu à la voûte par une longue corde et propulsé par deux hélices mues par un moteur à pétrole de 1 cheval 3/4, a fourni quelques vols qui sembleraient lui permettre de se soutenir seul dans l'espace.

Nous avons conté la mésaventure survenue au grand aéroplane de M. Seux, dont le poids était d'environ 60 kilos pour 30 mètres de surface.

Citons enfin le curieux appareil de M. Dumoulin, muni d'une hélice à trois branches et d'une surface supérieure susceptible de faire parachute.

TYPES D'AÉROPLANES ayant participé au concours d'aviation de l'Aéro-Club à la galerie des Machines.

Mouvement littéraire.

DANIEL LESUEUR

En même temps que la première partie du roman nouveau de Daniel Lesueur, la Force du Passé[1], nos lecteurs nous sauront gré de leur donner une, courte, étude sur l'oeuvre et la personnalité, d'une, des plus célèbres femmes de lettres île notre époque. C'est M. Adolphe Brisson, l'auteur de tant de, brillants portraits littéraires, qui a bien voulu tracer ici celui de Daniel Lesueur.

Un sourire, des yeux clairs, une intelligence ouverte aux idées, une sensibilité prête à s'émouvoir, accouplée à une raison solide, beaucoup de gaieté, de vivacité et, sous la caresse du regard, sous la grâce des paroles, une humeur très combative et des instincts de guerrière. Telle apparaît, dans la vie, Daniel Lesueur et telle elle est dans ses livres. De toutes les femmes qui sont en train de conquérir la grande gloire littéraire, c'est une des mieux douées et des plus originales.



Et d'abord elle a passé par la poésie pour arriver à la prose. Lorsqu'on proposa, il y a quelques années, sa candidature au comité des Gens de lettres, M. Sully-Prudhomme l'appuya en ces termes:

«Daniel Lesueur est un de nos plus exquis poètes. Il faut qu'elle soit un bien délicieux prosateur pour que nous ne lui en voulions pas trop de ne plus rimer. Je le reconnais, et cependant je ne puis m'empêcher de lui dire: Faites-nous encore de ces vers d'une si belle facture et si pleins de pensées auxquels vous nous avez habitués.»

Daniel Lesueur. Il n'est pas indifférent de les relire, si l'on veut juger l'ensemble de son oeuvre et l'évolution de son talent.

Ils sont harmonieux, sonores, vigoureusement forgés et, comme ceux de M^{me} Ackermann, imprégnés de philosophie. Ils se rattachent un peu par l'inspiration, et assurément par la forme, à l'école de Leconte de Lisle. Ainsi que son maître, Daniel Lesueur a déserté les sentiers adorables de la foi pour la route plus rude et plus âpre de la science. Je crois bien qu'elle a été darwinienne: cela semble ressortir de ses poèmes, empreints du sentiment de la vanité des choses et de leur perpétuelle évolution. Ce *moi* dont nous sommes orgueilleux, qu'est-ce au juste? Un vain souvenir dans une frêle image. Nous sommes plongés au sein d'un songe. Notre personnalité est chimérique comme les phénomènes où elle est mêlée. Elle est constituée par le reflet d'hérités vagues et lointaines.

Dans mon coeur frémissant, dans ma chair
douloureuse,

Ce qui le mieux échappe à l'incessante mort,
A l'évolution puissante et ténébreuse
Qui partout en secret active son effort,

C'est ce qui n'est pas moi: l'ineffaçable trace
Qu'a gravée en mon sein la foule des aïeux.
Ma joie et mes douleurs sont celles de ma race,
Et le feu de son âme éclate dans mes yeux.

[Note 1: Par suite d'une erreur d'impression, le faux titre de la *Force du Passé*

porte la mention «Illustrations de Simont». au lieu de «Illustrations de Marchetti». Nous faisons réimprimer un faux titre correct que nous adresserons, sur leur demande, à ceux de nos abonnés qui font relire nos romans.]

Retenez ces vers; ils contiennent en germe plusieurs des livres futurs de la romancière. En résumé Daniel Lesueur se rend compte que l'humanité repousse avec horreur le pessimisme et le nihilisme scientifique et qu'elle a soif d'illusions. Ce besoin se satisfait pas l'esprit religieux, et c'est pourquoi, depuis tant de siècles, les hommes se prosternent devant Dieu. Elle vénère ce sentiment, encore qu'elle ne le partage point; elle le proclame auguste et sacré; elle en exalte la grandeur. Mais l'irrésistible impulsion qui entraîne la créature vers l'infini s'affirme par un autre mouvement: l'amour. Et à ce culte-là, Daniel Lesueur se rallie. Elle sacrifie sur cet autel. L'homme est un être fragile, mais la nature lui a donné le pouvoir de communiquer à des êtres, comme lui fugitifs, un bonheur absolu--en les aimant. Que cette félicité passe comme l'éclair ou qu'elle persiste, c'est assez qu'elle ait duré un instant pour nous élever au-dessus de nous-mêmes. Ainsi l'idéalisme que Daniel Lesueur ne trouve pas au fond de sa raison, elle y atteint par la sensibilité. Elle s'accroche à cette branche pour ne pas tomber dans le néant, dans l'abîme.

Et ceci nous explique que les romans de Daniel Lesueur soient si passionnés.

Ce n'est pas aux abonnés de *l'Illustration* qu'il est nécessaire de vanter leur mérite. Ils n'ont pas oublié les belles oeuvres: *Passion slave*, *Haine d'amour*, *Justice de femme*, *A force d'aimer*, qu'elle a publiées ici même; ils y goûtèrent la séduction d'une langue souple, dénuée de préciosité, non de délicatesse, parfois un peu abondante, mais de veine et de saveur bien françaises; les caprices d'une imagination toujours en éveil et qui s'amuse à ses propres jeux; beaucoup de finesse dans l'observation des moeurs et de sûreté dans l'analyse des caractères; enfin, par dessus tout, le don essentiel du romancier; le «don de la vie», qui fait que le récit ne s'immobilise pas en de froides abstractions, mais va de l'avant, captive le lecteur, parle à son coeur et, l'entraîne.



M^{me} Daniel Lesueur en excursion sur le lac de Côme. C'est sur les bords du lac de Côme qu'a été écrit le roman dont *l'Illustration* commence aujourd'hui la publication.

faveur qui a accueilli son fabuleux *Marquis de Valcor*. Je crois cependant que sa vraie note, celle qui lui a valu et lui vaudra ses plus durables succès, est dans un genre d'ouvrages un peu plus raffinés, dans des romans où elle puisse exercer ses facultés d'analyste observateur, développer son goût pour la vérité psychologique et verser la profonde connaissance qu'elle a de la vie et de l'amour. A l'encontre de beaucoup de femmes de lettres, elle n'a pas abdiqué son sexe; la vigueur de la pensée, en elle, n'exclut pas les grâces féminines de l'exécution. Et sur tout ce qu'elle écrit--à travers l'émotion et les larmes--voltige un sourire, ce gentil sourire spirituel et bienveillant qui éclaire son visage. Vous l'apercevrez au coin des pages de la *Force du Passé*. Et ce sera le charme de ce roman où tant d'idées graves sont par ailleurs remuées.

ADOLPHE BRISSON.

Ces qualités, vous les retrouverez dans la *Force du Passé*. Je n'ai pas lu tous les chapitres de ce livre, mais j'en connais le thème qui répond à quelques unes des inquiétudes de l'heure actuelle... Qui de nous n'est partagé entre ses traditions et ses rêves, le désir de marcher vers l'avenir et l'amertume de briser des liens demeurés chers!... Hier... Demain... Quels ravages, quand le problème se pose, quand le conflit éclate dans une âme sincère, ingénument amoureuse et pleine d'illusions! L'héroïne du nouvel ouvrage de Daniel Lesueur s'ajoutera aux jolis portraits de jeunes femmes et de jeunes filles qu'elle a déjà tracés, aux Marcienne, aux Renée, à ces figures modelées d'une main si ferme et qui ont toutes un trait commun: la fierté dans la tendresse.

Daniel Lesueur est à son quinzième ou seizième volume. C'est vous dire qu'elle possède sur le bout du doigt les grands et petits secrets du métier. Elle s'est essayée dans des voies diverses: elle a poussé une pointe vers le feuilleton, et l'on sait la

ADOLF MENZEL

Le peintre Adolf Menzel, qui vient de mourir, à Berlin, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, n'était guère connu en France, encore qu'il eût participé à toutes nos expositions universelles: en Allemagne, il était célèbre, national, et l'une des gloires de l'école. En 1899, l'empereur Guillaume II avait consacré son renom en lui accordant, par une faveur exceptionnelle, le grand cordon de l'Aigle rouge, C'était un étrange petit vieillard, au front saillant, tout blanc de poils, aux allures de gnome, une manière de marmouset de la Forêt-Noire, d'humeur, dit-on, assez atrabilaire. Ces particularités mêmes de son caractère et de son physique avaient contribué, peut être aidant que son talent, à rendre sa figure populaire.



Le grand peintre allemand Adolf Menzel. D'après un instantané.

Il avait débuté dans la lithographie, au moment où l'art de Senefelder, tout nouvellement créé, était dans le plein de sa vogue. Il était demeuré, jusqu'au bout et par-dessus tout, un illustrateur au crayon alerte et précis. Comme peintre, son oeuvre se peut diviser en deux parties: l'une, à laquelle il se donna avec passion, avec ferveur, fut consacrée à glorifier les actions du grand Frédéric, celles qu'a recueillies l'histoire et celles de la légende; l'autre où il semblait se délasser en reproduisant des scènes de la vie réelle. Le premier cycle surtout devait enthousiasmer l'empereur Guillaume II, qui donna un jour au peintre cette joie de faire reproduire en tableau vivant, à la cour, par des personnages fort haut placés, l'une de ses toiles les plus fameuses, la *Séance de musique*, où Frédéric tient en personne son instrument favori, cette flûte dont si allègrement son père, le «Gros Guillaume», lui cassa parfois sur les reins quelque exemplaire. Sans doute la postérité cotera-t-elle plus haut la *Forge*, la *Pâtisserie à Kissingen*, *En chemin de fer* et autres oeuvres où Menzel s'est montré observateur amusant, naturaliste au meilleur sens du mot.

LES THÉÂTRES

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, la *Retraite*, comédie dramatique en quatre actes, de M. Franz-Adam Beyerlein, traduite de l'allemand par MM. Maurice Rémon et n. Valentin, que vient de représenter le théâtre du Vaudeville. Cette pièce a produit une énorme sensation en Allemagne; elle est, en effet, très captivante; ce n'est pas assez dire pour le troisième acte--une scène de conseil de guerre--un des plus émouvants que depuis longtemps nous ayons vus au théâtre. MM. Lérand, Dubosc, L. Gauthier, Roger Vincent et M^{lle} Marthe Mollet tiennent les principaux rôles avec beaucoup de talent: une bonne part du succès revient aux excellents comédiens du Vaudeville.



LES "DRAGONS DE L'IMPERATRICE" AU THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.--

Finale du 3^e acte.

Après une série d'intéressantes reprises des opérettes qui triomphèrent

sous le second Empire, le théâtre des Variétés vient de jouer, avec un brillant succès, un opéra-comique en trois actes de MM. Georges Duval et Albert Vanloo pour le texte et André Messager pour la musique, dont le sujet est d'ailleurs emprunté à cette même période de notre histoire.

Un livret amusant, une parution délicieuse, des interprètes et des décors à souhait assurent aux Dragons de l'Impératrice une longue suite de victoires quotidiennes sur la scène des Variétés.

LES «JEUX DU NORD»

Les jeux Olympiques rassemblaient tous les quatre ans, aux bords de l'Alphée, la Grèce entière. Les trois nations Scandinaves, Suède, Norvège, Danemark, ont songé peut être à ce souvenir de l'antiquité quand elles ont créé leurs «Jeux du Nord», qui doivent être célébrés, de deux en deux ans, dans l'une des capitales des trois royaumes. La série avait commencé à Stockholm, en 1901; en 1903, ce furent les Norvégiens qui reçurent, à Christiania, leurs frères Scandinaves. Cette année, c'est Stockholm, de nouveau, qui, du 4 au 12 février, a donné l'hospitalité aux sportsmen danois, norvégiens et suédois, Copenhague, en raison de la douceur relative, de son climat, ayant dû décliner l'honneur.

Ce sont, bien entendu, des sports d'hiver, exclusivement, qui composent le programme de cette réunion: courses à voile sur patins, courses de yachts sur glace, patinage en vitesse, concours de patinage à figures, courses de skis, alternent avec des excursions en traîneaux, des parties de pêche dans l'archipel de la Baltique et avec des fêtes populaires du plus pittoresque effet du plus vif intérêt.

UNE ORCHIDÉE DE 125.000 FRANCS



Une orchidée de 125.000 francs.

Une orchidée dont on parle beaucoup dans le monde horticole est celle qui est ici représentée. Elle a nom *J. Gurney Fowle*, ainsi baptisée en l'honneur du président de la section orchidologique de la *Royal Horticultural Society*. C'est un hybride, qui a été obtenu par les grands horticulteurs Sander, de Saint-Albans; un hybride de *Cypripedium*, des *Cyp. insigne et spicerianum*. Il n'est point encore dans le commerce: le prix qui en est demandé est fort élevé: 5.000 livres (125.000 fr.). On ne craint pas la dépense parmi les amateurs d'orchidées; on raconte qu'un *odontoGLOSSUM* ayant la fleur fortement tachée en brun rouge ou en chocolat a été acheté par un collectionneur germano-anglais, pour la somme de 62.500 francs et, jusqu'ici, c'était le prix le plus élevé qu'eût atteint une orchidée. Mais si le *Cypripedium* anglais se vend 125.000 francs, c'est à lui, évidemment, que reviendra l'honneur de détenir le «record» d'avoir le plus, dans sa sphère, excité la folie humaine. Car tout cela est affaire de mode et, dans ce domaine plus encore que dans beaucoup d'autres, la valeur est fictive et, dès lors, sujette à de très considérables et rapides variations.

LA NEIGE EN TUNISIE

Un phénomène très rare et qui mérite d'être signalé s'est produit récemment dans l'extrême Sud tunisien. Le 29 janvier, Médenine, localité située à 33° 20' de latitude et 8° 10' de longitude, a essuyé trois heures durant, de sept heures à dix heures du matin, une forte bourrasque accompagnée d'une abondante chute de neige. A la vue de ce prodige dont ils ne connaissaient pas d'exemple sous leur climat, les Arabes se calfeutrèrent hermétiquement dans leurs *rhorfes* et se, répandirent en lamentations, persuadés que c'était l'annonce de la fin du monde ou tout au moins la ruine de leurs récoltes. Ils purent bientôt constater combien leurs craintes étaient exagérées; mais cette journée n'en marquera pas moins une date mémorable sur leur calendrier; on en parlera longtemps encore à Médenine et, plus tard, les enfants, pour compter leur âge, se reporteront à l'«année de la neige».



La neige dans le Sud tunisien.

Si quelque chose, d'ailleurs, a dû laisser un souvenir ineffaçable aux témoins de l'événement extraordinaire, c'est l'aspect insolite du paysage qu'ils sont accoutumés à voir illuminé de la vive clarté du soleil africain; sous leur blanc revêtement glacé, épais de 4 centimètres, les habitations basses ressemblaient à des huttes d'Esquimaux: on se serait cru plus près du pôle que du tropique.

LE PRÉSIDENT MAZEAU

M. Charles Mazeau, grand-officier de la Légion d'honneur, ancien sénateur de la Côte-d'Or et premier président honoraire de la Cour de cassation, s'est éteint, la semaine dernière, dans sa quatre-vingtième année.

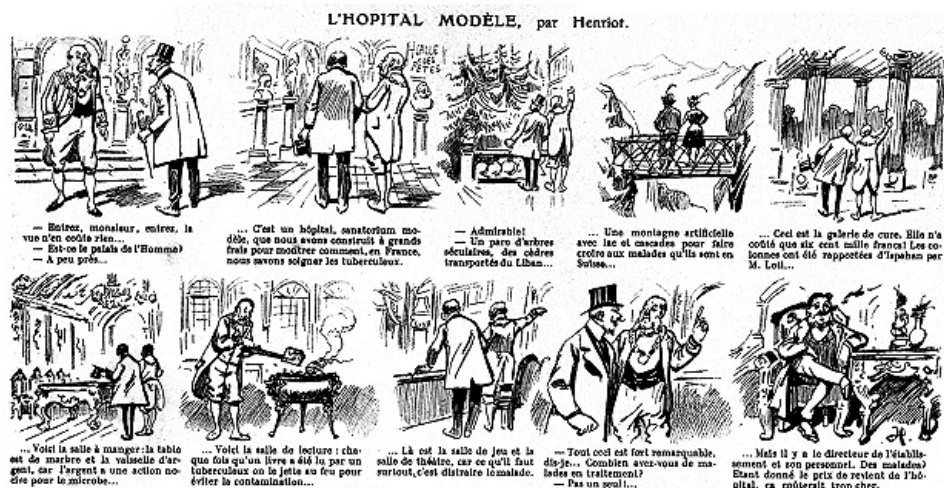


M. Mazeau. *Phot. Sartony, rue Dupkol.*

Né à Dijon, il y avait fait ses études de droit, puis était venu à Paris où longtemps il fut avocat à la Cour de cassation, avant d'y siéger comme conseiller. Il était sénateur de la Côte-d'Or, qu'il avait représentée à l'Assemblée nationale, lorsqu'en 1887 il devint ministre de la justice dans le cabinet Rouvier.

Le 2 mars 1890, il avait été appelé à la première présidence de la Cour suprême, qu'il occupa jusqu'en 1900, époque à laquelle il prit sa retraite avec l'honorariat.

Peu de temps auparavant, on s'en souvient, M. Mazeau avait présidé les débats du procès en révision de l'affaire Dreyfus.



[\(Agrandissement\)](#)

NOUVELLES INVENTIONS

(Tous les articles publiés sous cette rubrique sont entièrement gratuits.)

GILETS EN PAPIER

On sait que le papier, corps isolant pour l'électricité et la chaleur, peut tenir lieu de tissu très chaud. L'application en a été souvent signalée et plus d'un pauvre diable s'est confectionné de rudimentaires vêtements avec des journaux de grand format. Il y a un revers à cette médaille: la fragilité du papier, et les vêtements ainsi bâtis sont d'une bien éphémère durée. M. Grabbe, graveur-imprimeur, a choisi un papier spécial, identique à celui qui fait partie de l'équipement des soldats japonais en campagne, et s'en est servi pour confectionner toute une série de vêtements très chauds et susceptibles de rendre de réels services aux personnes frileuses et en général à tous les sportsmen, sujets aux refroidissements occasionnés par la transpiration.

Le papier en question est indéchirable, au moins autant qu'un bon tissu, et imperméable; l'eau ne modifie pas sa solidité.

Le vêtement le plus intéressant à signaler est le gilet, dont l'adoption par le Touring-Club de France est une preuve de ses remarquables qualités calorifuges.

Grâce à sa disposition, ce système de gilet peut se placer instantanément sur le maillot ou sur les effets, et il ne gêne en aucune façon les mouvements de la personne qui le porte.

Ce gilet est enfermé dans une enveloppe de très petit volume, le tout ne pèse pas 45 grammes, se met dans la poche et remplace avantageusement tout vêtement encombrant et volumineux.

Il est également indispensable aux touristes se rendant aux bords de la mer ou dans les montagnes, aux pêcheurs qui stationnent longuement au bord de l'eau.

A un autre point de vue, il peut être utilisé avantageusement en hiver par le malheureux qu'il garantira du froid, autant que tout vêtement plus chaud et plus coûteux.



Ce gilet (figure) est composé d'un plastron et d'un dos qui se croisent sur les épaules et sont réunis à cet endroit au moyen d'oeillets métalliques. Le gilet se place comme une chape en passant la tête dans l'échancrure qui se trouve entre le plastron et le dos. Ceci fait, il ne suffit plus que de l'attacher à la ceinture au moyen d'un ruban fixé à la partie postérieure du gilet et venant s'attacher par devant. Il se met sous la jaquette ou vareuse, il peut aussi se porter sous le gilet ordinaire pour les personnes qui désirent l'utiliser comme moyen préventif contre les refroidissements.

Son prix, simple, est de 2 fr. 05; double, 2 fr. 60; triple, 3 fr. 60, franco-poste pour la France. S'adresser à *M. Grabbe, 36, rue de Lancry, Paris.*

LE TABAC DÉNICOTINISÉ

Un ingénieux inventeur, le docteur Parant, vient d'imaginer un nouveau procédé de dénicotisation du tabac.

Le tabac dénicotiné, partant inoffensif, conserverait son arôme et serait très agréable à fumer.

La question d'empoisonnement par le tabac étant à l'ordre du jour dans le monde médical où l'on impute à la nicotine un grand nombre de méfaits, ce procédé de dénicotisation, scientifique et pratique, vient bien à son heure, et nous croyons qu'il intéressera les amateurs de la plante importée par Nicot.

Le problème à résoudre était le suivant: Trouver un procédé simple, à la portée de tous, qui permette d'enlever au tabac son poison, c'est-à-dire la nicotine, et seulement la nicotine, tout en lui conservant son arôme.

Ce procédé repose sur une action physique, la compression, et sur deux actions chimiques:

Action de la potasse et de la soude sur les sels de nicotine; action du tannin sur la nicotine.

La compression s'exerce au moyen d'une presse spéciale que l'on trouve chez l'inventeur.

La nicotine étant très soluble dans l'eau, pour extraire la nicotine du tabac, il faut le laver, mais le laver avec peu de liquide, sans cela le tabac serait désagrégé, et le séchage ultérieur deviendrait impossible. Le but de cette presse est donc, en premier lieu, de comprimer au maximum le tabac sec, de façon à ce qu'une petite quantité d'eau soit suffisante pour le laver, c'est-à-dire pour dissoudre la nicotine.

Le tabac étant lavé, pour extraire cette eau de lavage, il faut aussi le comprimer fortement.

La presse a donc encore pour but d'enlever au tabac lavé la plus grande partie de l'eau de lavage, qui contient en dissolution la nicotine. Viennent ensuite les actions chimiques, en premier lieu celle de l'eau alcaline. La nicotine pure, avons-nous dit, est très soluble dans l'eau, mais, si le tabac est lavé avec de l'eau ordinaire, on enlève seulement une très petite quantité de nicotine, parce que la majeure partie existe, dans le tabac, à l'état de sels de nicotine, insolubles dans l'eau.

Mais, si l'on alcalinise l'eau qui va servir au lavage avec une quantité

déterminée de *potasse* ou de *soude*, les sels de nicotine sont déplacés de leurs combinaisons et la nicotine, mise en liberté, devient très soluble.

Il faut donc arroser le tabac préalablement comprimé avec de l'eau alcaline et, quelques instants après, extraire, au moyen de la presse, la majeure partie de cette eau.

Cette eau de lavage a entraîné non seulement la nicotine, mais encore tous les principes solubles dans l'eau, principes nécessaires à la bonne combustion et à la conservation de l'arôme du tabac.

Aussi est-il nécessaire de restituer ces principes au tabac en l'arrosant avec l'eau de lavage, après en avoir toutefois extrait la nicotine. La nicotine s'extrait à l'aide du tannin. Le tannin a la propriété de former, avec la nicotine, un sel insoluble, le *tannate de nicotine*.

Dans l'eau de lavage qui vient d'être recueillie, il suffit de verser une quantité déterminée d'une solution de tannin et d'agiter quelques instants: immédiatement un trouble se produit, un dépôt abondant se forme au fond du vase, c'est le tannate de nicotine, insoluble; que l'on filtre cette eau, le tannate de nicotine restera sur le filtre et, en arrosant le tabac avec cette eau filtrée, on lui restituera tous ses principes, excepté son poison, la nicotine. On fait ensuite sécher le tabac. Tel est, résumé en quelques lignes, le procédé du docteur Parant.

Les personnes que la question intéressera particulièrement pourront s'adresser pour plus amples détails au *docteur Parant, rue Regard, à Lons-le-Saunier (Jura)*.

SUPPLÉMENT N° 1.



[Note du transcripteur: Les suppléments ont, pour la plupart, été perdus; ils ne sont d'ailleurs pas contenus dans les éditions reliées de 26 numéros.]

SUPPLÉMENT N° 2.



**L'ENFANT QUI SERA TSAR LE GRAND-DUC HÉRITIER
ALEXIS NICOLAIEVITCH, NÉ A PÉTERHOF LE 12 AOÛT
1904. ATAMAN DE TOUS LES COSAQUES, CHEF DU
RÉGIMENT DE LA GARDE DE FINLANDE, DU 51^e
RÉGIMENT D'INFANTERIE DE ZITOVSK, DU 12^e
RÉGIMENT DE TIRAILLEURS DE LA SIBÉRIE ORIENTALE
ET DU CORPS DES CADETS DE TACHKENT, CHEVALIER DE
L'ORDRE DE SAINT-ANDRÉ**

Photographie Boissonnas et Egger.--Déposé, reproduction interdite.



Grande-duchesse Tatiana,
duchesse Olga,
née le 11 juin 1897.
le 16 novembre 1895.

Grand-duc héritier Alexis,
né le 12 août 1904.

Grande-
née

Grande-duchesse Marie,
née le 27 juin 1899.

Grande-duchesse Anastasia,
née le 18 juin 1901.

L'impératrice Alexandra

Nicolas II.

LA FAMILLE IMPÉRIALE DE RUSSIE

Photographie Boissonnas et Egger.--Déposé, reproduction interdite.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 3234, 18 FÉVRIER
1905 ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically

ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through

1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you

received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.